Édition du 21 septembre 2016

NOUVELLES DE L'AQIS

Quand revient le vent de l'automne…

D'aussi loin que je me souvienne, la rentrée pour moi a toujours été teintée de sentiments contradictoires… Enfant, avec la rentrée scolaire, c'était la joie et effervescence de retrouver les camarades, mes professeurs, l'odeur des cahiers, de l'encre et des matins frisquets. Mais cette excitation était vite mêlée à la nostalgie des jours d'été, des vacances, des camps de musique remplis de chants et d'amitiés. Et puis, il y a eu de nombreuses rentrées au fil des ans : rentrée universitaire, rentrée culturelle, rentrée scolaire de mes petits, rentrée au boulot avec tous les projets qui reprennent… Malgré le temps qui passe, cette effervescence reste présente avec la multitude de projets qui se bousculent au portillon mais avec, je dois m'en confesser, cette nostalgie de voir la belle saison estivale tirer sa révérence.

Cette rentrée 2016 résonne toutefois par ses notes positives. En effet, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de l'AQIS vient d'accueillir en ses murs trois employés de notre Fondation, Le Support. Il s'agit d'Alain Mongrain aux communications, Wassila Yassine aux développement philanthropique et Lucie Émond, aux aides financières. En plus de répondre à un besoin d'espace pour la Fondation, il sera plus facile de travailler étroitement sur des dossiers de développement et de collaborer mutuellement au rayonnement de cette cause qui nous donne le goût de mettre l'épaule à la roue à tous les matins, beau temps, mauvais temps… De plus, nous avons accueilli tout dernièrement, deux nouvelles personnes au sein de l'AQIS, d'abord François Breton dans le cadre du programme *Prêts, disponibles et capables* pour le développement de l'employabilité des personnes ayant une déficience intellectuelle pour la région de la Capitale nationale. Avec son énergie et son charisme, je suis convaincue qu'il saura donner un élan québécois à cette magnifique initiative. Et puis, aux communications et aux relations avec les membres, Anick Viau qui vient depuis quelques jours de se joindre à nous. Avec son expérience auprès des médias, son expertise juridique et son doigté, nous pourrons aller encore plus loin afin de mieux faire connaître la déficience intellectuelle et donner une voix encore plus forte à ces personnes et à leurs familles qui les soutiennent.

Trois activités teinteront notre automne… Tout d'abord, le conseil d'administration et l'équipe de l'AQIS tiendront une journée d'orientation le samedi 24 septembre à Saint-Eustache afin de réfléchir sur les priorités des prochaines années pour ce regroupement national. Enrichie par la tournée entreprise l'an dernier auprès des associations membres, cette journée permettra de dégager un plan d'actions et de déterminer les orientations de notre fédération. Il est rare dans nos organisations de prendre un pas de recul pour appréhender le paysage avec d'autres yeux. Nous avons vécu beaucoup de changements

ces derniers mois : réorganisation du secteur de la santé et des services sociaux, changement de présidence et de direction à l'AQIS, fragilité financière de notre Fondation, etc. Le moment est venu de voir venir, d'accueillir l'avenir mais s'y préparer avec sérieux et vigilance afin que la déficience intellectuelle ne soit pas oubliée, abandonnée…

Nous reprendrons également notre Journée de sensibilisation à la violence et aux abus sexuels en déficience intellectuelle, *Quand je ne veux pas, je dis non!* À la demande de nos associations, une d'elle sera présentée à Rimouski le 21 octobre et une autre à Drummondville le 25 novembre. Surveillez vos boîtes de courriels pour plus d'informations!

L'AQIS célèbre ses 65 ans cette année. Malgré les pages du calendrier qui se tournent, nous voulons toujours ce qu'il y a de mieux pour nos filles et nos fils et ça, c'est un constat qui n'a pas changé avec les années…

Restons positifs et mobilisés. La force est dans la cohésion et dans l'action!

Je vous souhaite une excellente rentrée 2016!

Comité ad hoc sur le Programme de dépistage de la trisomie 21

Très déçue du premier rapport du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, l'AQIS a formé un comité ad hoc en vue de faire des recommandations au gouvernement.

Rappelons qu'un rapport du Programme, qui a été mis sur pied en 2010, devait être publié annuellement. Or, le premier rapport publié en 2016, est un rapport d'implantation auquel il manque de nombreuses données, faute d'un système d'information, qui limite grandement la mesure des indicateurs que l'on retrouve dans le cadre de référence du Programme.

Ainsi, ce sont donc neuf personnes membres du comité ad hoc de l'AQIS qui se sont réunies virtuellement le 13 juin pour commenter les résultats de ce rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et partager leurs expériences et connaissances du sujet.

Peu importe leur région de provenance, les membres du comité étaient d'accord sur de nombreux points, notamment sur le manque d'indicateurs permettant de se faire une idée juste des effets du programme ainsi que sur la problématique du consentement libre et éclairé.

Car il faut dire que six ans après le début de l'implantation, rien ne permet de juger si les femmes enceintes reçoivent l'information nécessaire leur permettant une prise de décision libre et éclairée avant de participer au dépistage et après, advenant une probabilité élevée de porter un fœtus trisomique. Pourtant, dans tous les rapports et documents préalables à la mise sur pied du Programme, cet élément était un incontournable.

De plus, des indicateurs importants pour la prise de décision ou l'efficacité du programme sont absents. Par exemple, les données ne permettent pas de savoir combien de fœtus « détectés » avaient effectivement la trisomie, ni combien de fœtus ayant la trisomie n'ont pas été détectés.

L'ébauche d'un document rédigé par l'AQIS en fonction de leurs commentaires a été transmise aux membres du comité au cours de l'été pour validation. Le document sera complété après la réception des derniers commentaires.

Pour lire le rapport du MSSS « Résultats au regard de l'implantation du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 » **http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-708-01W.pdf**

L'AQIS accueille Anick Viau aux communications et aux relations avec les membres

Anick Viau cumule plus de 12 années d'expérience dans le domaine des communications.

Après l'obtention d'un diplôme en marketing en 2004, elle fait ses classes dans le milieu culturel et se taille rapidement une place à titre de directrice des communications pour une compagnie de production et de diffusion de spectacles.

Ayant un vif intérêt pour les communications, elle peaufine ses connaissances en participant à diverses formations au fil des ans. En 2013, elle se joint à la boite de communications et de relations de presse RuGicomm à titre de relationniste de presse et chargée de projets où elle dirige divers mandats pour des clients de toutes sphères.

Ayant grandement à coeur l'équité et les droits humains, Anick complète également un baccalauréat en droit. Un atout pour le poste de coordonnatrice aux communications et aux relations avec les membres au sein de notre équipe.

Anick saura mener à bien les différents projets de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et se fera un plaisir de guider les membres dans leurs missions.

Son arrivée était vivement espérée. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Lettre au ministre Blais – Séjour hors Québec

Voici une lettre envoyée par Anik Larose, le 23 juin dernier à François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Monsieur le ministre,

L'automne dernier, j'ai eu plusieurs échanges avec le cabinet de votre prédécesseur concernant les séjours hors Québec des personnes bénéficiant du Programme de Solidarité sociale. Mme Collu, alors directrice adjointe au cabinet, m'avait invitée à la contacter si nous avions vent de quelques difficultés. Comme je sais qu'elle n'occupe plus cette fonction, je m'adresse à vous directement.

J'aimerais vous partager l'expérience que j'ai moi-même vécue en tant que mère d'une jeune fille de 21 ans qui a une trisomie 21.

J'ai appelé au centre local d'emploi (CLE) le vendredi 17 juin, pour aviser que j'amenais ma fille en Europe pour quelques semaines cet été. Je voulais connaître la procédure pour en aviser l'agent de ma fille. Le préposé (ou agent socio-économique?) m'a répondu « Ça vous prendra un papier du médecin ».

Vous pouvez bien vous imaginer que je lui ai dit fermement que cette information était erronée, qu'en tant que directrice générale de l'AQIS, j'avais été en contact avec le ministre Sam Hamad et son cabinet l'automne dernier, et qu'ils m'ont confirmé que les personnes dans la situation de ma fille n'auront pas besoin d'un papier médical. J'ai demandé au préposé d'aller vérifier. Ce qu'il a fait.

Après 10 minutes en attente, il est revenu et a reconnu que j'avais raison. Il m'a dit d'appeler l'agent de ma fille. Comme je ne connaissais pas le nom de cet agent, il m'a gentiment offert de lui écrire lui-même pour qu'il me rappelle.

Ce qui fut fait le lundi suivant. L'agent en question m'a laissé un message sur ma boîte vocale me disant que tout était correct. J'ai voulu la rappeler pour m'assurer d'un détail, mais comme elle ne m'avait pas laissé son numéro du poste, on a refusé de me transférer à son poste. Toutefois, on m'a rassurée en me confirmant qu'il y a bel et bien une note au dossier de ma fille comme quoi elle sera à l'extérieur du Québec et que cela n'affectera pas sa prestation.

J'estime que j'ai mis près d'heure de mon temps pour une formalité qui n'aurait dû prendre que quelques minutes tout au plus puisque sur le rapport du médecin au dossier de ma fille, il est déjà inscrit qu'elle ne peut rester seule, ce qui justifie, pour votre ministère, qu'elle soit exclue de l'application du règlement qui a pris effet le 1er mai 2015.

Vous comprendrez qu'en tant que représentante d'une fédération d'associations de parents de personnes qui ont une déficience intellectuelle, je suis outrée que de fausses informations soient encore transmises aux bénéficiaires du Programme de Solidarité sociale, ou à leur représentant, des mois après les interventions que l'AQIS a faites auprès du cabinet du ministre à ce sujet et des décisions qui y ont été prises.

Si le préposé avait regardé dans le dossier de ma fille, aurait-il vu qu'elle fait partie des personnes qui peuvent séjourner hors du Québec sans être coupées et sans avoir à fournir un rapport médical ? Pourquoi alors ne l'a-t-il pas fait ? S'il n'avait pas accès à cette information, pourquoi m'a-t-il donné une réponse générale et erronée?

Est-on conscient que 99,99% des prestataires risquent de se voir privés de leurs droits parce qu'ils ne détiennent pas une information de première main ?

L'AQIS fait partie de la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE (CASC). La CASC rencontre les fonctionnaires du MTESS deux fois l'an depuis de nombreuses années. Nous travaillons conjointement pour tenter de trouver des solutions à ce genre de problèmes qui privent plusieurs personnes de leurs droits. Nous informons le ministère des problématiques. Souvent, les responsables de directions (ou départements) concernées nous rencontrent dans un esprit de collaboration. Pourtant, les bénéficiaires continuent de se faire mal informer.

Nous avons discuté à plusieurs reprises lors de ces rencontres CASC/MTESS des conséquences parfois tragiques de la mauvaise information que reçoivent les bénéficiaires. Par exemple, nous y avons rapporté plusieurs cas, lors de la rencontre du mois dernier, de personnes qui se sont fait dire, par différents préposés, qu'elles devaient écouler leurs REER avant de recevoir de l'aide de dernier recours. Certaines personnes l'ont fait. D'autres, qui ont eu la chance d'être en contact avec des organismes de défense de droits, ont su à temps que cela n'était pas vrai et n'ont heureusement pas tout écoulé leurs REER.

Dans le cas qui est l'objet de cette lettre, les séjours hors Québec, nous sommes convaincues que de nombreuses personnes se privent de visiter leur famille ou de prendre des vacances de peur d'être coupées. Cela nous semble inconcevable. Puisqu'il nous apparaît évident qu'il y a une problématique au niveau de la transmission d'informations aux citoyens, ne serait-il pas préférable d'éviter le plus possible les règlements au cas par cas ?

De ce fait, nous réitérons notre demande d'exclure tous les bénéficiaires du Programme de Solidarité sociale du règlement sur les séjours hors Québec. En outre, à l'instar de la CASC, nous demandons que la formation des agents soit orientée de façon à ce qu'ils fournissent une information juste et précise.

En espérant que ces recommandations trouveront écho, et demeurant disponible pour vous rencontrer, je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, mes sincères salutations.

Des nouveaux locataires à l'AQIS

Nous accueillons en nos lieux, CooPÈRE Rosemont, un organisme communautaire ayant une mission d'aide et d'accompagnement des pères dans leurs engagements paternels.

L'équipe de CooPÈRE Rosemont offre des services d'écoute, d'échange et de rencontre afin de soutenir et de guider les papas à travers ces importantes étapes de la vie. Le tout visant évidemment, le bien-être des enfants. Les membres de l'AQIS leur souhaite la plus cordiale des bienvenues !

Consultez ce lien pour plus de détails quant à la mission et aux services offerts par CooPÈRE Rosemont: www.coopere.ca

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Le programme PDC maintenant présent dans la grande région de Québec

Depuis le lancement du programme PDC en octobre 2014, le Québec a su montrer d'excellents résultats quant au nombre d'embauches de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Toutefois, force est de constater que la majorité de ces embauches ont été réalisées sur le territoire de Montréal et ses environs. Il y a donc à l'heure actuelle un grand potentiel à développer dans la région de la Capitale-Nationale. C'est dans cet esprit qu'un poste de coordonnateur pour la région de Québec a été ouvert à la fin du printemps dernier.

En poste depuis le début juillet, c'est monsieur **François Breton** qui assure ce mandat stimulant. Avec son expérience antérieure d'employeur, sa présence directe sur le territoire et ses connaissances des particularités régionales, François Breton a comme mandat de faire valoir ce plein potentiel qui était jusqu'ici trop peu exploité.

Votre coordonnateur PDC – bureau de Québec, qui est-il ?

Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, Francois Breton est bachelier en relations industrielles de l'Université Laval. De par ses emplois précédents, notamment au niveau de la gestion des ressources humaines, il a su développer une vision critique et éclairée du marché du travail de la région de Québec. Sensibilisé au problème grandissant de la pénurie de main d'œuvre, de la valeur de la rétention de personnel ainsi que de l'importance de l'assiduité au travail, son approche met de l'avant un discours inclusif en faisant valoir aux employeurs de la région les nombreux avantages à embaucher une personne vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Votre contribution :

Vous connaissez un employeur en recherche de candidatures, vous croyez qu'il serait intéressant qu'il soit informé du programme et sensibilisé aux capacités de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme?

Vous pouvez contacter Francois Breton à l'Association du Québec pour l'intégration sociale, Programme Prêts, disponibles & capables – Bureau de Québec, 5225, 3e Avenue Ouest, Québec, (Québec) G1H 6G6 au 418-622-7144, poste 104 ou par courriel à l'adresse suivante : fbreton@deficienceintellectuelle.org

La contribution de nouveaux employeurs

Nous tenons à remercier Jus Pur, le Groupe Robert, le Village des Valeurs, le COSTCO de Québec, le COSTCO de Vaudreuil ainsi que Harnois Groupe Pétrolier qui ont joint les employeurs participants au PDC en embauchant inclusivement des personnes qualifiées et talentueuses depuis la parution du dernier Ébruiteur express.

De plus, nous accordons une mention spéciale aux Aliments Dare qui a reçu un prix de reconnaissance du SDEM-SEMO, un des organismes partenaires de PDC lors d'un événement soulignant leurs 35 ans, le 7 juin 2016.

Des résultats d'un océan à l'autre

Depuis septembre 2014 jusqu'au mois de juillet 2016, 948 emplois ont été comblés au sein de nombreuses entreprises par le biais de Prêts, disponibles et capables à travers le pays. Nous sommes fiers de compter sur un réseau d'employeurs engagés et inclusifs ce qui permet aux employés qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme de faire valoir leur plein potentiel. Bravo !

NOUVELLES EN BREF

Règlement judiciaire pour personnes avec déficiences développementales ayant vécu dans un établissement en Ontario.

Un recours collectif intenté contre le Gouvernement de l'Ontario a connu un règlement qui permettra de dédommager des personnes qui ont subi des préjudices alors qu'elles étaient sous les soins de l'un des 12 établissements ontariens concernés, à certaines périodes.

Pour plus d'informations, suivez les liens suivants. À noter que les personnes concernées ont jusqu'au 27 février 2017 pour faire parvenir le formulaire de demande.

Texte abrégé en français :**http://schedule1facilities.ca/assets/publication_notice_short_form_notice_french_final_final.pdf**

Texte en français (Observez les numéros des pages car elles ne se suivent pas): **http://www.schedule1facilities.ca/assets/french_detailed_booklet_notice_(long_form).pdf**

Site Web (en anglais) : **http://www.schedule1facilities.ca/**

Pétition

Dans la foulée de la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes, une pétition a été lancée sur le site de l'Assemblée nationale pour que cette mesure s'étende aussi aux familles qui ont fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur.

La date limite pour la signer est le 12 octobre. Pour y accéder : **https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6185/index.html**

Grandes mobilisations du communautaire

L'automne sera chaud ! Le mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) s'unit dans la campagne Engagez-vous pour le communautaire

« Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population et d'assurer le respect des droits, que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA) par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux. »

Nous vous invitons à préparer dès maintenant votre participation aux premières actions qui se tiendront les 7-8-9 novembre prochains.

Pour plus d'informations, **cliquez ici**

Les parents d'un enfant trisomique dénoncent la lenteur et les difficultés pour obtenir un service d'orthophonie

Depuis leur passage à TVA nouvelles, en mars dernier, Alain Lepage et Lise Beaulieu de Rimouski se portent à la défense des gens qui vivent avec une déficience intellectuelle.

Dès l'âge de 7 ans, l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'époque avait accordé à l'enfant trois séances auprès d'un orthophoniste. Toutefois, leur service a été interrompu rapidement, puisque seuls les enfants de sept ans et moins pouvaient y avoir recours.

Après environ 5 ans d'attente, ils ont décidé de porter plainte: leurs efforts ont porté leurs fruits.

Pour lire l'intégral de l'article publié sur le site de TVA Nouvelles et voir la vidéo voici **le lien**

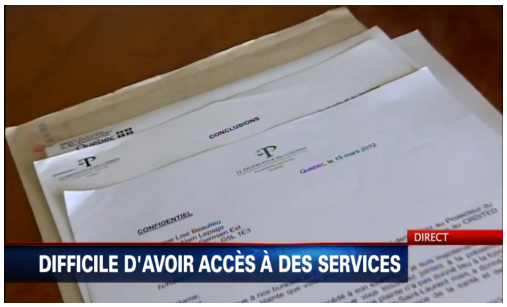

NOUVELLES DES MEMBRES

Démarches judiciaires de l'APDITED

La démarche judiciaire initiée par l'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (APDITED) pour améliorer les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle se poursuit.

Ainsi, s'est tenue une autre rencontre avec Me Jean-Pierre Ménard le 7 septembre, à laquelle ont participé l'AQIS et d'autres partenaires, en soutien à l'APDITED.

Nous vous rappelons que nous avons besoin de témoignages (ouverts ou sous le couvert de la confidentialité) où le manque de service a porté préjudice à une personne ayant une déficience intellectuelle, ou sa famille. Par exemple : le manque de stimulation, aussi bien sur le plan précoce qu'à domicile, les listes d'attente interminables, le manque de cohérence dans les plans de services, la fermeture des dossiers, l'absence de prise en charge après 21 ans ou toute autre situation qui a fait régressé une personne ou l'a empêchée de progresser pourrait aider le dossier à avancer.

N'hésitez pas à nous contacter si vous, ou un membre de votre famille, avez subi de tels préjudices.

C'est avec votre aide que nous réussirons à faire respecter vos droits et à améliorer les services en place, ou à les conserver.

LE SUPPORT, FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Collecte de vêtements usagés en collaboration avec la Banque de Montréal

La campagne se déroule du 12 au 23 septembre. Notre Fondation est heureuse d'annoncer un intéressant partenariat avec la Banque de Montréal. Du 12 au 23 septembre 2016, les 15 succursales de la BMO de l'Est de Montréal uniront leurs forces pour soutenir l'action de la Fondation Le Support.

Les employés et les clients seront invités à apporter leurs vêtements usagés dans des bacs de récupération installés dans chaque succursale.

Il s'agit d'une première expérience de collaboration avec une entreprise aussi connue et nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement le directeur de la succursale Lacordaire/des Grandes-Prairies, **M. Frank Guerrieri**, pour avoir initié cette campagne au profit de la déficience intellectuelle. Pour Le Support, il s'agit d'une autre expérience à ajouter à notre virage philanthropique, virage qui deviendra au cours des prochaines années un axe de développement important pour assurer la pérennité de la Fondation.

Notre Fondation reçoit un coup de pouce philanthropique

Du 11 au 13 septembre 2016 se tenait à Québec le colloque annuel du Réseau de l'informatique municipale du Québec (RIMQ). Le Support a eu l'honneur et le privilège d'être choisi par l'organisme comme la cause sociale parrainée par les membres à l'occasion de leur rencontre annuelle.

Pour notre Fondation, qui amorce un virage philanthropique, il s'agissait d'une des premières expériences du genre et nous sommes très heureux des résultats. L'événement nous a permis d'amasser près de 3 000 $, et de tisser des liens avec des municipalités et d'accroitre notre visibilité.

Nous ne pouvons que remercier les membres du conseil d'administration du RIMQ et les gens présents au colloque pour leur intérêt envers notre fondation et la cause de la déficience intellectuelle. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement au président du CA du RIMQ, M. Thierry Houle-Gingras qui a fait sienne notre cause et qui n'a pas ménagé ses efforts pour inciter ses membres à nous appuyer également.

Pour l'occasion, nous avions invité le directeur général d'Entr'Actes, M. Jean-François Lessard, un organisme culturel de Québec que nous avons aidé financièrement à plusieurs reprises au fil des ans. M. Lessard a témoigné de l'importance de l'aide financière octroyée par Le Support et comment, sans cette aide, son organisme aurait eu plus de mal à continuer de remplir sa mission sociale. Les membres du RIMQ ont été particulièrement attentifs et nous ont parlé tout au long de la journée pour en savoir plus sur nos activités et, qui sait, donner lieu à des collaborations durant l'année. Nous sommes donc très heureux de ce partenariat avec le Réseau de l'informatique municipale du Québec et nous espérons que nous pourrons de nouveau être soutenus lors du colloque de 2017.

De gauche à droite : **M. Philippe Siebes**, directeur général de la Fondation Le Support, **M. Thierry Houle-Gingras,** président du conseil d'administration du RIMQ et **M. Jean-François Lessard**, directeur général d'Entr'Actes.

Le Support embauche une directrice des collectes de fonds

Au cours des trois dernières années, Le Support a dû faire face à une concurrence déloyale dans le domaine des boîtes de dons et à la décision de plusieurs municipalités d'interdire ces boîtes sur leur territoire. Résultat, nos profits ont diminué considérablement mettant en péril la pérennité de notre Fondation.

Si Le Support voulait continuer de mener à bien sa mission sociale, il devait trouver d'autres façons de générer des revenus pour compenser les pertes encourues dans la collecte de vêtements et d'articles usagés.

Le conseil d'administration a donc décidé de se tourner du côté des levées de fonds et des activités philanthropiques pour redorer son blason. Nous sommes heureux d'annoncer l'embauche de Mme Wassila Yassine comme directrice collecte de fonds et activités philanthropiques. Mme Yassine œuvrait précédemment à la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont depuis 13 ans. Son expertise et sa vaste expérience seront fort utiles à notre Fondation au cours des prochaines années dans ce virage important qu'elle entreprend.

Pour les prochaines semaines et mois, Mme Yassine fera une analyse exhaustive des forces et faiblesses de notre Fondation afin de proposer un plan de développement philanthropique qui permettra à notre organisation de diversifier ses revenus et retrouver le chemin de la croissance financière.

Bienvenue parmi nous et bonne chance Mme Yassine!

BABILLARD

Colloque sur l'alcoolisation fœtale

Le 28 octobre prochain se tiendra un colloque sur le TSAF à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (CIUSSS de la Capitale-Nationale).

Méconnu au Québec, le « Trouble du spectre de l'alcoolisation foetale» (TSAF) constitue pourtant l'une des principales causes de handicaps intellectuels et développementaux chez l'enfant.

Pour voir le programme **http://www.safera.net/programme-safera-colloque.pdf**

Invitation au vernissage Articulé

C'est avec grand plaisir que je vous invite au vernissage ARTICULÉ qui aura lieu dimanche le 2 octobre à 14h00 à la Maison de la culture de Thetford Mines.

Le projet a pour but de favoriser la participation à la vie communautaire chez les personnes polyhandicapées qui sont contraintes par leurs limitations et de leur situation de handicap. En côtoyant ces personnes, j'ai été sensible à leurs besoins, c'est ainsi que le projet Articulé a pris forme. Il est d'ailleurs porteur de réussite grâce à la collaboration du Programme de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience physique du CISSS de Chaudière-Appalaches et la Maison de la culture de Thetford Mines.

Dans un premier temps, des ateliers de création artistique se sont déroulés à l'intérieur de la programmation d'activités au centre de jour multi-sensoriel. Les objectifs visés étaient de permettre aux participants et aux participantes de découvrir différents médiums et diverses techniques artistiques afin d'expérimenter le lien cause à effet et les relations spatiales, de s'exprimer à travers l'art, de faire des choix à travers leurs démarches artistiques et enfin de développer un attrait pour les stimuli que procurent les techniques artistiques comme la peinture, la sculpture, le modelage et le grattage.

Dans un deuxième temps, une exposition des œuvres réalisées par la clientèle polyhandicapée intitulée Articulé sera présentée à la Maison de la culture de Thetford pour une durée d'un mois, soit du 2 au 31 octobre 2016. L'événement sera lancé par un vernissage en présence des artistes où vous êtes invité le 2 octobre à 14h00.

Vous êtes les bienvenus à l'exposition et au vernissage Articulé réalisés par la clientèle polyhandicapée.

Pour informations: Debbie Daigle, éducatrice spécialisée (418) 333-3037

ARTICULÉ

Exposition

Oeuvres d'art réalisées par des personnes polyhandicapées

2 au 31 octobre 2016

Maison de la culture de Thetford Mines

Vernissage

Dimanche 2 octobre 2016 14h00

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec